

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



"Euro Hedged A2 Class Income Units", une classe de parts du Global Property Securities Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Trust) (ISIN: IE000242PCY2)

Le Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui fait partie du groupe de sociétés The Principal Financial Group

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à générer un rendement global principalement en investissant dans un portefeuille mondial de titres cotés en bourse de sociétés engagées dans le secteur immobilier ou dont la valeur provient en grande partie d'actifs immobiliers.

L'univers d'investissement du Fonds comprendra des fonds de placement immobilier (FPI) ou des sociétés immobilières non FPI aux États-Unis, ainsi que des structures similaires dans d'autres régions du monde.

Le Fonds peut également investir dans des titres de capital et des titres de créance de sociétés dont, au moment de l'investissement, au moins 50 % de leurs actifs, revenus ou bénéfices proviennent de produits ou de services liés au secteur mondial de l'immobilier. Les titres de créance dans lesquels le Fonds investit, tels que les obligations de sociétés à taux fixes et/ou variables, sont limités à ceux émis par des sociétés de titres immobiliers telles que les sociétés immobilières non FPI et peuvent être ou non de qualité Investment Grade.

Le Fonds peut investir dans des titres de capital ordinaires et privilégiés, des titres de créance, des options, des warrants (jusqu'à concurrence de 5 % du Fonds), des obligations convertibles, des fonds négociés en bourse (ETF), des certificats de dépôt et d'autres titres apparentés.

Ce Fonds est classé comme un Fonds orienté vers l'ESG tel que défini dans le Prospectus et prend en compte les caractéristiques environnementales et sociales jugées importantes et pertinentes par le Conseiller d'Investissement pour évaluer les références et les risques en matière de développement durable d'un fonds de placement immobilier (REITS) coté ou d'autres titres immobiliers cotés. Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds comprennent, mais sans s'y limiter : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la conservation de l'eau et l'augmentation de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. Les caractéristiques sociales promues par le Fonds comprennent, mais sans s'y limiter : une diversité et une inclusion accrues sur le lieu de travail et au sein des conseils d'administration et une plus grande adoption de politiques visant à éliminer la pratique du travail forcé.

Bien qu'il entre généralement dans les intentions que le Fonds soit entièrement investi à tout moment, il est possible qu'une partie des actifs soit détenue en liquidités ou sous forme de dépôts à un moment donné.

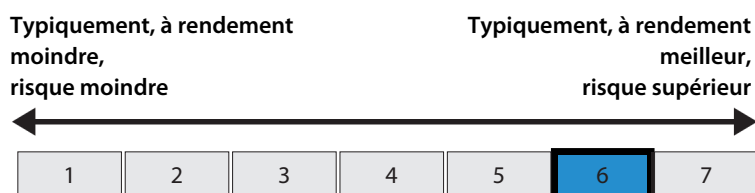
Tout revenu perçu par la classe d'actions sera distribué.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts sur demande chaque Jour de Transaction qui est un Jour Ouvrable, tel que défini dans le supplément du Fonds (qui, conjointement avec le prospectus, constitue le le Prospectus).

Le Fonds est géré de manière active et vise à obtenir de meilleures performances que l'Indice FTSE EPRA NAREIT Developed NTR (« l'Indice »). Le gestionnaire de portefeuille peut se référer à l'Indice dans le cadre du processus de gestion des investissements, et il est également considéré

Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes ; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



Ce Fonds se classe dans la catégorie de risques 6, du fait que les fonds de ce type ont connu des hausses et des baisses de valeur élevées dans le passé.

Les paragraphes ci-dessous détaillent les risques revêtant une importance significative qui ne sont pas pris en compte par le SRRI :

- Le Fonds peut avoir recours à un certain nombre d'instruments dérivés dans la gestion de l'Objectif d'investissement du Fonds. Les principaux risques associés à l'utilisation de ces instruments sont le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque du collatéral.
- En raison des actifs immobiliers sous-jacents détenus dans les FPI, la liquidité de ces titres est généralement inférieure à celle des autres titres de capital.
- La valeur de marché des titres de créance est affectée par les variations des taux d'intérêt prévalant au moment considéré. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit et au risque de défaillance en investissant dans ces titres. Le risque de défaillance augmente pour les titres de créance de qualité inférieure à Investment Grade.
- Le Gestionnaire intègre les risques en matière de développement durable dans les processus d'investissement du Fonds en ce qui concerne la gestion des risques et la prise de décision. Cela signifie que les facteurs ESG sont considérés comme faisant partie du processus d'investissement, ce qui peut comporter le risque que la performance du Fonds soit impactée négativement en raison des restrictions imposées à son exposition à certains types d'investissements.
- Il existe des risques spécifiques liés à l'investissement dans les titres de sociétés du secteur immobilier tels que la baisse de la valeur des biens immobiliers, les conditions économiques et la modification de la taxation foncière, des charges d'exploitation et des revenus locatifs.
- La valeur d'un investissement peut fluctuer en raison des variations des taux de change entre les devises et peut ou non être couverte par rapport à la devise de base du Fonds.
- Le prix des titres de capital fluctue en fonction de l'évolution de la situation financière d'une société, des conditions générales du marché et de l'économie et du sentiment du marché, ce qui entraîne un potentiel accru de volatilité.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1,83%

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	AUCUNE

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'année précédente, pour l'exercice se terminant en septembre 2022, ce chiffre pouvant varier d'une année à l'autre. Ce chiffre ne comprend pas ce qui suit :

- Les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée / frais de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.
- Bien que les frais d'entrée ne soient normalement pas portés en compte lors d'une conversion, le Gestionnaire a le droit de répercuter ces frais à sa discrétion. En particulier, s'il a été effectué plus de quatre conversions au cours d'une période de douze mois, le Gestionnaire peut imposer des frais de service sur les éventuelles conversions ultérieures ayant lieu au cours de la période suivante de douze mois.

Pour de plus amples informations relatives aux frais, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Frais et dépenses » du Prospectus, qui est disponible comme indiqué ci-dessous.

Date de lancement des Fonds : 17/04/2007.

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 27/08/2021.

Informations pratiques

- Le Trustee est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.
- Il est possible d'obtenir gratuitement le Prospectus, le Supplément, les derniers comptes annuels et semestriels auprès de BNY Mellon Fund Services (Irlande) DAC (l'Agent Administratif), One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, D01 E4X0, Irlande.
- La dernière Valeur de l'Actif Net par Part sera disponible à l'adresse suivante : www.principalglobal.com. Les prix des opérations en bourse sont également disponibles auprès de l'Agent Administratif.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'éventuelles déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du Prospectus du Trust.
- Le Trust est un fonds commun de placement de type « unit trust » à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre ses compartiments. Cela signifie que les investisseurs n'ont aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel ils ne possèdent pas de parts.
- Ce document décrit les classes de parts du compartiment, le Prospectus du Trust et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples. Des Suppléments sont préparés pour chaque compartiment.
- Chaque Jour de Transaction, les détenteurs peuvent échanger leurs parts contre des parts d'une autre classe d'actions du compartiment, ou contre des parts d'un autre compartiment du Trust, sous réserve des Conditions énoncées dans le Prospectus dans la rubrique « Conversion de Parts ». Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que la législation fiscale irlandaise peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
- Des informations plus précises sur le Compartiment sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations sur les classes spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction particulière ou votre lieu de résidence sont disponibles auprès du Distributeur, Principal Global Investors (Europe) Limited.
- Il est mis à votre disposition des informations détaillées relatives à la politique de rémunération du Gestionnaire, comprenant, entre autres, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, dont la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sur le site Web suivant : www.principalglobal.com.
- Une copie de la politique de rémunération peut être obtenue gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire.